

# Nouvelles brèves

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **144 (1999)**

Heft 10

PDF erstellt am: **21.09.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*  
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, [www.library.ethz.ch](http://www.library.ethz.ch)

<http://www.e-periodica.ch>

## ÉTRANGER

### L'Espagne passera à l'armée de métier en 2003

Le Gouvernement espagnol a approuvé un projet de loi qui fixe le passage à l'armée de métier en 2003, ce qui entraîne la suppression du service militaire obligatoire de dix mois. Cette mesure touche les jeunes nés après janvier 1983. Le projet de loi a été présenté au Parlement durant le premier trimestre 1999. L'Espagne suit la Belgique, la France, la Grande-Bretagne et les Pays-Bas, qui ont maintenu la possibilité de rappeler des réservistes. Les forces armées espagnoles devraient passer d'un effectif global de près de 200 000 hommes, dont près de 108 000 conscrits par année, à 48 000 cadres (officiers et sous-officiers) et 120 000 hommes. (*Armée et défense*, mars-avril 1999)

### France : acquisition du « Rafale »

Le Gouvernement français vient de donner le feu vert à une ac-

quisition étalée sur vingt ans de 294 *Rafale* versions « Air » et « Marine ». Ce programme, qui comprend le développement, l'industrialisation, la production, les pièces de rechange et les simulateurs, prend en compte un coût moyen de 76,2 millions de francs suisses par appareil prêt à voler. Il devrait s'élever à 50,5 milliards de francs suisses. (*Armée et défense*, mars-avril 1999)

### Drone de guerre électronique

Le groupe Sagem fournira une section de drones *Crécerelle* destinées au brouillage des communications tactiques adverses. Ces drones, employés pour la reconnaissance au Kosovo, accroissent leur champ d'action. (*TTU Europe*, 17 juin 1999)

### Aerospatiale Matra, N° 2 européen, N° 5 mondial

Avec un chiffre d'affaires de 20,558 milliards de francs suisses et un effectif global de

54 000 personnes, dont près de 10 000 hors de France, Aero spatiale Matra est un nouveau grand mondial de l'industrie aéronautique, spatiale et de défense. La cotation en bourse d'un tel groupe, depuis le 4 juin 1999, a suscité un accueil enthousiaste, aussi bien dans le public que chez les professionnels. Aero spatiale Matra est le seul groupe européen présent dans tous les segments du marché :

- avions commerciaux, avions de transport militaire;
- avions de combat et avions d'affaire (à travers une participation de 45,75% dans Dassault Aviation);
- hélicoptères civils et militaires;
- missiles tactiques et stratégiques;
- lanceurs spatiaux, satellites et systèmes spatiaux;
- systèmes, services et télécommunications.

Le secteur aéronautique d'Aerospatiale Matra représente 54% de son chiffre d'affaires. Regroupant 5 filiales (Aerospatiale Matra Airbus, Aero spatiale ATR, Socata, Sogerma et Eurocopter), il couvre tous les domaines des activités aéronautiques.

Le 29 mai 1999, le 2001<sup>e</sup> Airbus produit a été présenté à l'usine Clément Adler. Né en 1992 de la fusion des activités d'Aerospatiale et de Dasa, Eurocopter est le premier constructeur mondial d'hélicoptères, qui occupe 9 500 personnes, principalement en France et en Allemagne. Eurocopter est présent dans le monde avec plus de 8 300 hélicoptères en exploitation dans 132 pays, soit le 30% du marché



Le 2001<sup>e</sup> Airbus sorti de la fime Aero spatiale Matra.



Tir de Mistral par un Tigre.

mondial. (Spécial Air & Cosmos/TTU)

### Les munitions non explosées au Kosovo

Les sous-munitions larguées par les bombes-cargo type CBU-87 ou RBL-755 constituent une préoccupation pour les équipes de déminage de la KFOR au Kosovo. Quelque 500 RBL-755 ont été larguées durant «FORCE ALLIÉE». A raison de 147 bombelettes par bombe, c'est donc près de 73 500 sous-munitions qui ont été larguées par les avions britanniques. Lorsque qu'une telle bombe est larguée à basse altitude, environ 5% des bombelettes n'explosent pas à l'impact. Ce chiffre descend à 1% lors d'un largage à moyenne altitude. Le travail de déminage sera d'autant plus difficile qu'une partie des bombardements ont été effectués au-dessus de zones boisées dans lesquelles se terraient les forces serbes. (TTU, 14 juillet 1999)

### Avion de transport «C-17»: capacités accrues

L'utilisation de deux voies de chargement logistiques – une modification mineure – permet à l'appareil de transport américain

C-17 d'augmenter de 266% sa capacité d'aérolargage. L'aérolargage par gravité de deux rangées de palettes est désormais possible. Ce nouveau système permet de réduire de 30% le nombre d'appareils nécessaires à un «Strategic Brigade Airdrop» impliquant l'aérolargage de 2400 militaires avec leur matériel de soutien. (TTU Europe, 24 juin 1999)

### Missile portable antichar

Le constructeur israélien Rafael présentait au salon du Bourget deux types de missiles antichars portables. D'un poids de 13 kg, le système Gill met en œuvre un missile d'une portée de 2500 m. Le Spike, du même poids et d'une portée de 4000 m, peut

être engagé selon deux modes. Au classique «Tire et oublie» s'ajoute la possibilité pour le tireur de changer de cible en cours de tir, grâce à une caméra installée dans la tête du missile. (TTU Europe, 24 juin 1999)

### La guerre civile en Algérie

Le dernier rapport du SPRI à Stockholm classe la guerre civile algérienne en tête des conflits les plus meurtriers en 1997, devant le Soudan et l'Afghanistan. De 1992 à 1998, l'institut estime entre 40 000 et 100 000 le nombre des victimes. (TTU Europe, 24 juin 1999)

## SUISSE

### Création d'un Musée de l'aviation militaire à Payerne

Un Musée de l'aviation militaire suisse, un projet développé par une fondation présidée par l'astronaute suisse Claude Nicollier, devrait voir le jour sur l'aérodrome de Payerne, dont le but sera de préserver le patrimoine aéronautique du pays. Il présentera les avions militaires, du Vampire au Mirage-III, tout en of-

### Démission du président central de la SSO

A la fin du mois d'août, le brigadier Michel Crippa s'est démis de ses fonctions de président central de la Société suisse des officiers, afin d'éviter que ses difficultés financières ne portent préjudice à la SSO. Le Comité central le regrette mais il en comprend les raisons. Il remercie le brigadier Crippa de son grand dévouement à la tête de la SSO. Les deux vice-présidents, le col EMG Albertin et le Lt-col EMG Fisch, ont été chargés par interim de la direction de la SSO, dont les statuts prévoient de toute façon l'élection d'un nouveau président lors de l'assemblée des délégués 2000. (Secrétariat central SSO)

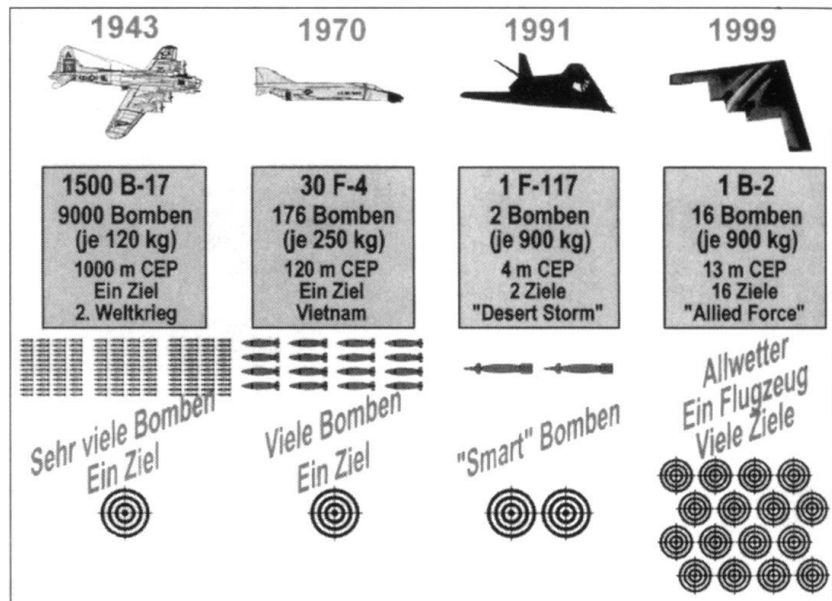
frant aux visiteurs un environnement interactif avec des films, des vidéos, des séquences d'ordinateur, des jeux. Le Musée fera partie d'une conception globale de la visite de l'aérodrome, qui permettra de voir évoluer des avions et de visiter le simulateur F/A-18. De plus, le musée abritera un Espace «Claude Nicolier».

**Accord de collaboration entre Forces terrestres belges et suisses**

Le 3 juin 1999, le lieutenant-général Roger Maes, chef d'état-major de la Force terrestre belge, et le commandant de corps Jacques Dousse, chef des Forces terrestres suisses, ont signé un accord de collaboration touchant à l'instruction spécialisée terrestre de militaires de tous rangs, y compris du côté belge la formation assurée par l'Institut royal supérieur de défense, la formation spécifique de soutien à la paix. Dans le domaine de l'instruction militaire, l'armée suisse collabore depuis plusieurs années avec de nombreux pays parmi lesquels la France, l'Allemagne, l'Autriche et la Suède.

**Le premier système d'exploration électronique opératif est arrivé en Suisse**

En 1996, les Chambres avaient voté, dans le cadre du programme d'armement, l'acquisition de six systèmes d'exploration électronique à l'échelon opératif, fournis par la firme israélienne Elta Electronics Industries. A fin mai 1999, le premier système est arrivé en Suisse. Il sera remis aux Forces aériennes après divers travaux de finition et des



Accroissement de l'efficacité des attaques aériennes de 1943 à 1999. (ASMZ, juillet 1999).

tests; les autres seront livrés jusqu'en juin 2000. Les corps d'armée vont recevoir un moyen mobile et performant pour la recherche de renseignements. Le système d'exploration électronique à l'échelon opératif détecte les émissions radio, les mesure, transforme les mesures goniométriques en localisation et les représente automatiquement sur une carte à l'écran. On peut ainsi explorer un dispositif presque en temps réel, indépendamment des conditions atmosphériques, jusqu'à une distance de 80 km.

**Refus de servir en 1998**

En 1998, deuxième année complète après l'entrée en vigueur de la Loi sur le service civil, les tribunaux militaires ont prononcé 52 jugements pour refus de servir, 11 de plus qu'en 1997. En 1998, les refus de servir représentaient le 4,6% de tous les jugements prononcés par les tribunaux militaires, une proportion nettement plus faible

qu'en 1995 (année qui précédait l'entrée en vigueur de la Loi sur le service civil) où les refus de servir représentaient le 16,6% de tous les jugements militaires. En 1998, les tribunaux militaires ont été moins chargés qu'en 1997 : 226 enquêtes en complément de preuve (330 en 1997), 1127 enquêtes ordinaires (1141 en 1997).

Refus de servir	Cas
- Motifs religieux	4
- Services d'avancement comme sous-officier	8
- Motifs politiques	2
- Aversion pour la discipline	3
- Crainte de l'effort, du danger	-
- Autres motifs	35